

222C0426
FR0011476928-FS0109

23 février 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

FNAC DARTY
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 22 février 2022, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment¹ (2, place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 février 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société FNAC DARTY et détenir 1 350 000 actions FNAC DARTY représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions FNAC DARTY sur le marché.

¹ Contrôlée par M. Daniel Křetínský.

² Sur la base d'un capital composé de 26 761 118 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.